

COLLER

PHOTO OBLIGATOIRE A

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024/2025

PREPARATION
au CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEUR DES ECOLES – NIVEAU LICENCE
ISFEC BRETAGNE - HORS CURSUS UNIVERSITAIRE

N° Département :

☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom :	Nom d'usage :
Prénom :	
Date de naissance : / / Lieu de n	aissance Dpt :
Pays de naissance :	Nationalité :
Sexe : ☐ Féminin ☐ N	lasculin
Situation familiale :	
☐ Seul(e) sans enfant à charge	En couple sans enfant à charge
☐ Seul(e) avec enfant(s) à charge	☐ En couple avec enfant(s) à charge
ADRESSE choisie pour la corresponda	ince
CPVille	
Téléphone : Porta	ble :
Email :	

PARCOURS ANTERIEUR

1. <u>Diplôme le plus élevé à ce jour :</u>	: (intitulé exact) : .			
Lieu d'obtention :		. Année d'obtention :		
2. Ancien étudiant CFP-ISFEC Bretagne Lieu: Année(s):		☐ Ancien étudiant IUFM/ESPE		
		Lieu :	Lieu: Année(s):	
3. Avez-vous déjà effectué des sup	opléances ?	☐ Oui	☐ Non	
Si oui, préciser la durée de ce	ette expérience :			
4. Avez-vous une expérience dans la formation ou de l'animation		ducation, de l'enseign dui	ement (hors suppléances), de	
Si oui, préciser la nature et la du	urée de cette expé	rience.		
5. Etiez/êtes -vous en situation pro	fessionnelle ?	☐ Oui	☐ Non	
Si oui, quelle profession exercie	z/exercez-vous ?			
Préparation antérieure	Avez-vous déjà p	oréparé le concours de	e professeur des écoles ?	
☐ Préparation seul(e)	☐ Préparation ave	ec un organisme à distar	nce, lequel :	
Situation envisagée durant l'a	année de prép	aration au conco	<u>urs</u>	
☐ Exercice professionnel à temps plein	☐ Exercice profes	sionnel à temps partiel		
☐ Suppléances	Année libérée p	oour la formation		
BESOINS SPECIFIQUES				
Avez-vous des besoins spécifiques d'a	accessibilité (mobilit	é réduite, autre situation	de handicap)?	
☐ Oui ☐ Non				
Le cas échéant, vous pouvez préciser s directement notre référent accessibili	_		us souhaitez contacter	

Version du 19 juin 2024

INSCRIPTION au CRPE / Conditions de titre ou de diplôme :

Concours niveau – Licence		
(sous couvert de confirmation des textes officiels non encore parus à la date d'édition de ce dossier)		
☐ Vous êtes dispensé de diplôme, si vous êtes mère ou père d'au moins trois enfants ou sportif de haut niveau à la date de publication des résultats d'admissibilité		
En l'absence de dispense vous devrez justifier :		
d'une inscription en dernière année d'études (3ième année de licence ou équivalent) en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le Ministre chargé de l'éducation,		
☐ ou d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le Ministre chargé de l'Education et donnant accès à l'inscription au CRPE		
MERCI DE COCHER LA OU LES RUBRIQUES QUI VOUS PERMETTRONT DE VOUS INSCRIRE AU CRPE		
<u>Attention</u> : La vérification des conditions d'accès au concours concernant votre candidature est de votre seule responsabilité. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de situation de non-éligibilité. En cas de doute, merci de contacter le service Examens et Concours du rectorat de votre académie.		
ENGAGEMENT:		
Je souhaite m'engager pour le dispositif suivant		
☐ PREPARATION AU CONCOURS- NIVEAU LICENCE : TRONC COMMUN + MODULE SPECIFIQUE NIVEAU LICENCE		
pour un coût de 1500€ (joindre un chèque de 250 € à l'inscription à l'ordre de l'ISFEC BRETAGNE)		

J'ai bien noté que l'interruption de la formation de mon seul fait ne me permettra pas de recouvrer les sommes versées. J'ai aussi noté qu'une fois suivi le premier trimestre de la formation, celle-ci est due intégralement (sauf raison majeure à justifier auprès du responsable de formation).

Signature du candidat (précédée de la mention « lu et approuvé »

Date:

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1 photo d'identité à coller sur la page 1 du dossier
- 1 copie de votre dernier diplôme, ou de la pièce justifiant votre accès à l'inscription au CRPE
- 1 chèque de **30 € à l'ordre de l'ISFEC Bretagne** correspondant aux frais de dossier (Référence du règlement : chèque N° Date : / /2024 Ce chèque correspond à l'étude de votre dossier, <u>il est non remboursable</u>)
- 1 RIB
- L'imprimé SEPA, renseigné et signé (joint au dossier pour les prélèvements automatiques)
- 1 chèque d'acompte à l'ordre de **l'ISFEC Bretagne (montant mentionné ci-dessus)**

(Référence du règlement : Date : / /2024 qui sera encaissé en septembre 2024).

Les sommes restantes seront prélevées automatiquement de novembre 2024 à mars 2025. Un échéancier vous sera communiqué ultérieurement.

Vous venez de faire acte de candidature auprès de l'ISFEC Bretagne et nous vous en remercions.

DATES LIMITES DE RETOUR DES DOSSIERS d'INSCRIPTIONS

- avant le 15 juillet pour une réponse le 19 juillet
- avant le 15 août pour une réponse le 22 août
- à : ISFEC BRETAGNE Site de VANNES CAMPUS DU VINCIN 3 allée des Fougères BP 25 56610 ARRADON

Téléphone: 02 97 46 33 80

En cas de demandes trop nombreuses, seuls les premiers dossiers seront retenus.

MANDAT de Prélevement	SEPA
Référence unique du mandat	
En signant ce formulaire de ma banque pour débiter votre compte	ndat, vous autorisez ISFEC BRETAGNE à envoyer des instructions à votre conformément aux instructions de ISFEC BRETAGNE sis à ARRADON.
vous avez passée avec elle. Tout la date de débit de votre compt	mboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que de demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant de pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette s tarder et au plus tard dans les 13 mois.
Votre Nom	
Référence	
Votre adresse:	
Numéro et nom de la rue	
Code postal	
Ville	
Pays	
Code international d'identif	ication de votre banque - BIC ;
Nom	ISFEC BRETAGNE
Identifiant ICS	FR83ZZZ588276
Numéro et nom de la rue	BP 25 3 ALLEE DES FOUGERES
Code postal	56610
Ville	ARRADON
Pays	FRANCE
Type de paiement : Paiement récurrent / répéti	tif Paiement ponctuel
Signé à (Lieu) :	le :
Signature(s)	
Note : vos droits concernant le présent	mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Version du 19 juin 2024

5